des Princes &c. Mars 1723.

quetaires, qui le rendit à cheval sur le Quay du Louvre; elle fit quelques Brigadiers & Marechaux des Logis, & alla ensuite à Chelles voir Madame l'Abbelle sa Fille. Le soir elle revint coucher au Palais Royal, & le lendemain à Versailles. Le 14. ce Prince retourna en cette Ville avec Mr. le Duc de Chartres & quelques Ministres, il assista à la representation, de l'Opera: & le 15. au matin il repartit, pour se trouver à un Conseil qui se tint le foir sur des affaires concernant le prochain asrangement dès Finances. S. A. R. a cedé sa Maiion de Bagnolet à Mr. le Duc de Chartres son Fils, & la Duchesse son Epouse occupera desormais celle de St. Cloud, qui étoit ci devant occupée par feu Madame la Duchesse Doilairiere d'Orleans sa Mere. Le Marquis de Canillac a été rapellé de son exil de Blois, & est revenu à son Château de Beaurepaire situé à 6, lieues de cette Ville ; on dit que Madame la Duchesse d'Orleans a beaucoup contribué à lui procurer sa liberté, & qu'il pourroit bien être fait Duc & Pair à la premiere Promotion. Le Marechal de Villeroi doit aussi revenir dans peu à la Cour; & le 19. on dépêcha à Lion un Courier du Cabinet, pour lui en porter la permission. La pension de 150, mile livres que le Roi faisoit à Mr. le Prince de Vaudémont, est éteinte par le décés de ce Prince, qui mourur le 14. à Nancy.

V. Le Roi a reçu le present ordinaire de douze Faucons que le Grand Maître de Malthe lui envoye tous les ans; & le 20. S. M. fit present à tous les Princes & Princesses du Sang, aux Prélats & aux Seigneurs de la Cour, de Médailles d'or & d'argent nouvellement frapées, representans la ceremonie de son Sacre, & beaucoup plus pesantes que celles qui ont été distribuées à Rheims.